

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-034

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-018 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans son lieu habituel, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : F. SEIGNOUREL de PASTORS

Objet : Budget Annexe Photovoltaïque - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-4 disposant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique (CFU).

Vu l'instruction comptable M41,

Vu l'extrait du CFU provisoire de 2025,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 25 février 2026,

Considérant qu'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du CFU, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du CFU, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

Considérant que la reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel et par un tableau des résultats d'exécution du budget.

Considérant que les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget annexe photovoltaïque de la commune.

Considérant que les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : Décide de reprendre par anticipation le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget annexe Photovoltaïque, arrêté à - 4 870,36 €.

Article 2 : Décide d'inscrire ce déficit en dépense de fonctionnement au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » au budget primitif 2026 du budget annexe Photovoltaïque.

Article 3 : Précise que si le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître un écart avec le montant repris par anticipation, le Conseil municipal procédera à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant son adoption.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-035

Article 4 : Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 :	- 4870.36 Euros
- Affectation en dépense de fonctionnement au compte 002 : (Résultat de fonctionnement reporté)	4870.36 Euros

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

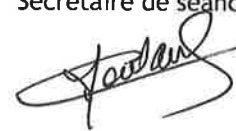
Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance





Conseil municipal du 03 Mars 2026

Dans le contexte actuel marqué par la panne nationale des systèmes d'information de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), l'adoption du CFU 2025 ne peut être réalisée dans les délais habituels.

Il est donc proposé de procéder à la reprise anticipée du résultat du budget annexe sur présentation d'une estimation sincère.

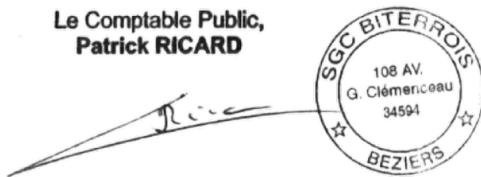
Calcul du résultat prévisionnel 2025 du budget annexe :

En euros	Résultat à la clôture 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025	Affectation du résultat en investissement sur 2026
Investissement	67 977,12	67 977,12	2 575,44	70 552,56	En résultat d'investissement reporté
Fonctionnement	6 379,53	0,00	0,00	0,00	1068- Exédent de fonctionnement capitalisé (Résultat)
	0,00	0,00	-4 870,36	-4 870,36	Déficit d'exploitation 002
Total	74 356,65	67 977,12	-2 294,92	70 552,56	←

Le 02/03/2026

Le Maire
 Christophe THOMAS

Le Comptable Public,
 Patrick RICARD



Séance du 3 mars 2026

n° 2026-019 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,
Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : F. SEIGNOUREL de PASTORS

Objet : Budget Annexe Photovoltaïque - Vote du budget 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2312.1 et L.2312.2,
Vu le décret du 3 mars 1993 pris pour l'application des articles 13.15.16 de la Loi 92.125 du 16 février 1992 concernant l'Administration Territoriale,
Vu l'instruction comptable M57,
Considérant que la commune de Servian fait le choix, pour la section de fonctionnement, du vote par nature et le choix, pour la section d'investissement, du vote par nature et par opération lorsqu'il sera décidé d'individualiser certaines opérations d'Investissement,
Vu le résultat du Compte Financier Unique provisoire du budget Annexe Photovoltaïque 2025,
Considérant que le Budget Annexe est voté par chapitre,
Considérant que le décret du 3 mars 1993 détermine la nature et le contenu des annexes à joindre au BP 2026,
Vu le Budget Annexe établi pour l'exercice 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : Adopte le Budget Annexe Photovoltaïque pour l'exercice 2026 par nature en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement tel que présenté ci-dessous :

Section d'exploitation :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	35 129,64 €	40 000,00 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
002 : résultat reporté	4 870,36 €	0,00 €
TOTAL	40 000,00 €	40 000,00 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	90 333,56 €	19 781,00 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
001 : solde d'exécution reporté	0,00 €	70 552,56 €
TOTAL	90 333,56 €	90 333,56 €

TOTAL du budget	130 333,56 €	130 333,56 €
-----------------	--------------	--------------

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-037

Article 2 : Dit que le Budget Annexe Photovoltaïque pour l'exercice 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Article 3 : Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus
Pour expédition conforme,
Christophe THOMAS
Maire

Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance





REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SERVIAN Commune

Numéro SIRET : 21340300900102
Poste comptable : TRESOR PUBLIC BEZIERS

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : PRODUCT ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Instruction budgétaire et comptable M.41(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	44
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.7 - Etat des engagements reçus	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	52
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	53

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. - Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	35 129,64	40 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 4 870,36	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		40 000,00	40 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	90 333,56	19 781,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 70 552,56
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		90 333,56	90 333,56

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	130 333,56	130 333,56
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 525,79	0,00	9 786,84	9 786,84	9 786,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 420,38	0,00	4 589,76	4 589,76	4 589,76
Total des dépenses de gestion des services		15 946,17	0,00	14 376,60	14 376,60	14 376,60
66	Charges financières	2 486,43	0,00	972,04	972,04	972,04
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	1 786,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		20 219,00	0,00	15 348,64	15 348,64	15 348,64
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	19 781,00		19 781,00	19 781,00	19 781,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 781,00		19 781,00	19 781,00	19 781,00
TOTAL		40 000,00	0,00	35 129,64	35 129,64	35 129,64

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 870,36
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 000,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 000,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 781,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 552,56	0,00	66 748,47	66 748,47	66 748,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	70 552,56	0,00	66 748,47	66 748,47	66 748,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 585,09	0,00	23 585,09	23 585,09	23 585,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	23 585,09	0,00	23 585,09	23 585,09	23 585,09
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	94 137,65	0,00	90 333,56	90 333,56	90 333,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	94 137,65	0,00	90 333,56	90 333,56	90 333,56

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------


=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 333,56
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	6 379,53	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 379,53	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE



Total des recettes réelles d'investissement		6 379,53	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 781,00		19 781,00	19 781,00	19 781,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 781,00		19 781,00	19 781,00	19 781,00
TOTAL		26 160,53	0,00	19 781,00	19 781,00	19 781,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	70 552,56
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 333,56
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	19 781,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 786,84		9 786,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 589,76		4 589,76
66	Charges financières	972,04	0,00	972,04
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	19 781,00	19 781,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	15 348,64	19 781,00	35 129,64

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 870,36
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 585,09	0,00	23 585,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	66 748,47	0,00	66 748,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	90 333,56	0,00	90 333,56

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 333,56
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

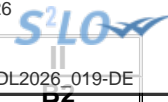
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00		40 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	40 000,00	0,00	40 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		19 781,00	19 781,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	19 781,00	19 781,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	70 552,56
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 333,56
---	------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 525,79	9 786,84	9 786,84
6051	Electricité	700,00	700,00	700,00
6161	Multirisques	2 830,79	3 086,84	3 086,84
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	5 995,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 420,38	4 589,76	4 589,76
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	6 420,38	4 589,76	4 589,76
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		15 946,17	14 376,60	14 376,60
66	Charges financières (b) (8)	2 486,43	972,04	972,04
6618	Intérêts des autres dettes	2 486,43	972,04	972,04
67	Charges spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	1 786,40	0,00	0,00
6951	Impôts sur les bénéfices	1 786,40	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		20 219,00	15 348,64	15 348,64
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	19 781,00	19 781,00	19 781,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	19 781,00	19 781,00	19 781,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 781,00	19 781,00	19 781,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 781,00	19 781,00	19 781,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	35 129,64	35 129,64

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	4 870,36
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		40 000,00	40 000,00	40 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		40 000,00	40 000,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	40 000,00	40 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	70 552,56	66 748,47	66 748,47
2183	Matériel de bureau et informatique	70 552,56	66 748,47	66 748,47
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		70 552,56	66 748,47	66 748,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 585,09	23 585,09	23 585,09
16871	Rembours. emprunts coll. rattachement	23 585,09	23 585,09	23 585,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		23 585,09	23 585,09	23 585,09
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		94 137,65	90 333,56	90 333,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		94 137,65	90 333,56	90 333,56

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 333,56
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 379,53	0,00	0,00
1068	Autres réserves	6 379,53	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 379,53	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 379,53	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	19 781,00	19 781,00	19 781,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 781,00	19 781,00	19 781,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 781,00	19 781,00	19 781,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		19 781,00	19 781,00	19 781,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		26 160,53	19 781,00	19 781,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	70 552,56
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 333,56
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

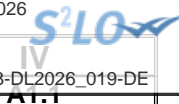
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

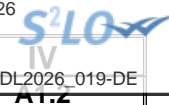
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

MAIRIE DE SERVIAN - PRODUCT ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026



ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

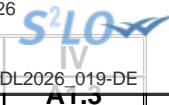
Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026



marge exprimée en point de pourcentage)
ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

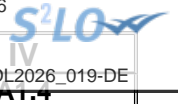
Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE





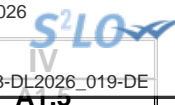
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
		0	01/01/2000



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
A3.1


A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	70 552,56	70 552,56
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	70 552,56	70 552,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	70 552,56	70 552,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	70 552,56	70 552,56

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	23 585,09	23 585,09
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	19 781,00	19 781,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-3 804,09	-3 804,09

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		23 585,09	I 23 585,09
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		23 585,09	23 585,09
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	23 585,09	23 585,09
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		19 781,00	III 19 781,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		19 781,00	19 781,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	19 781,00	19 781,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



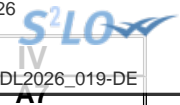
IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.



IV

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
 (Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	40 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET


Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE



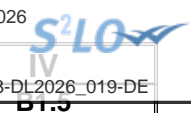
IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.


(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE
C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_019-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES
--

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 23
 VOTES :
 Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 17/02/2026

Présenté par Le Maire,
 A Servian, le 03/03/2026
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session
 A Servian, le 03/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A Servian, le 03/03/2026



(Handwritten signatures in blue ink)
 Spoulant
 Bernardin
 Sagoffoul
 Bonnel
 F. M. J.
 (Other illegible signatures)

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-038

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-020 L'an deux mille vingt-six et le lundi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,
Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE
Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER
Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : F. SEIGNOUREL de PASTORS

Objet : Budget principal - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-4 disposant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique (CFU).

Vu l'instruction comptable M57,

Vu l'extrait du CFU provisoire de 2025,

Vu l'état des restes à réaliser 2025 visé par le Comptable public,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 25 février 2026,

Considérant qu'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du CFU, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du CFU, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

Considérant que la reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel et par un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Considérant que les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune.

Considérant que les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à *la majorité* des suffrages exprimés :

Article 1 : Décide de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture estimé en 2025 et de statuer sur l'affectation du budget primitif 2026.

Article 2 : Précise que si le CFU venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante procédera à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU.

Article 3 : Dit que les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-039

Résultat de fonctionnement au 31/12/2025 :

339 912.72 Euros

Exécution du virement à la section d'investissement

- Affectation à la section d'Investissement : 339 912.72 Euros

- Affectation à l'excédent reporté (section de fonctionnement).

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Lyliane Moulard', written in a cursive style.



Conseil municipal du 03 Mars 2026

Dans le contexte actuel marqué par la panne nationale des systèmes d'information de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), l'adoption du CFU 2025 ne peut être réalisée dans les délais habituels.

Il est donc proposé de procéder à la reprise anticipée du résultat du budget principal sur présentation d'une estimation sincère.

Calcul du résultat prévisionnel 2025 du budget principal

En euros	Résultat à la clôture 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025	Affectation du résultat en investissement sur 2026
Investissement	1 546 123,02	1 546 123,02	-1 483 625,70	62 497,32	En résultat d'investissement reporté
Fonctionnement	289 105,67	289 105,67	339 912,72	339 912,72	1068- Exédent de fonctionnement capitalisé (Résultat)
Total	1 835 228,69	1 835 228,69	-1 143 712,98	402 410,04	←

Le 02/03/2026

Le Comptable Public,
Patrick RICARD



Le Maire
Christophe THOMAS



MAIRIE DE SERVIAN

Etat des restes à réaliser en dépenses d'investissement au 31/12/2025

OPERATIONS	Article budgétaire	Libellé	Dépenses votées en 2025	Dépenses réalisées en 2025	Solde 2025	Prévisions à annuler	Dépenses à reporter sur l'année 2026
352	2111	TERRAINS	199 194,41	-	199 194,41	199 194,41	-
sous-total opération 352 :			199 194,41	-	199 194,41	199 194,41	-
432	2188	ECLAIRAGE PUBLIC	-	-	-	-	-
	2315		40 000,00	-	40 000,00	40 000,00	-
sous-total opération 432 :			40 000,00	-	40 000,00	40 000,00	-
442	13251	VOIRIE	56 206,00	56 206,00	-	-	-
	2188		-	6 708,90	6 708,90	6 708,90	-
	2315		70 304,00	20 304,00	50 000,00	50 000,00	-
sous-total opération 442 :			126 510,00	83 218,90	43 291,10	43 291,10	-
455	21561	ACHAT DE MATERIEL	26 000,00	22 800,00	3 200,00	3 200,00	-
	215731		5 000,00	159 990,09	154 990,09	154 990,09	-
	21831		3 200,00	2 261,46	938,54	938,54	-
	21838		7 200,00	11 997,67	4 797,67	11 227,06	6 429,39
	21841		2 000,00	15 169,11	13 169,11	16 487,92	3 318,81
	21848		2 500,00	368,95	2 131,05	2 131,05	-
	2188		266 100,00	82 926,07	183 173,93	183 173,93	-
sous-total opération 455 :			312 000,00	295 513,35	16 486,65	6 738,45	9 748,20

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026



ID : 034-213403009-20260303-DL2026_020-DE

514	2313	AMENAGEMENT ENTREE DE VILLE	26 131,00	950,50	25 180,50	25 180,50	-
	2315		-	1 824,64	- 1 824,64	1 824,64	-
sous-total opération 514 :			26 131,00	2 775,14	23 355,86	23 355,86	-
517	2031	REVISION PLU	31 100,00	1 800,00	29 300,00	28 850,00	450,00
sous-total opération 517 :			31 100,00	1 800,00	29 300,00	28 850,00	450,00
521	2315	PARKING URBAIN	300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-
sous-total opération 521 :			300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-
524	2313	REHABILITATION EGLISE	90 000,00	21 024,59	68 975,41	3 334,71	65 640,70
sous-total opération 524 :			90 000,00	21 024,59	68 975,41	3 334,71	65 640,70
527	2315	RENATURATION DE LA LENE	15 000,00	-	15 000,00	15 000,00	-
sous-total opération 527 :			15 000,00	-	15 000,00	15 000,00	-
531	2313	RESTAURATION ET CREATION LOCAUX JM	1 489 053,85	1 099 402,64	389 651,21	-	389 651,21
sous-total opération 531 :			1 489 053,85	1 099 402,64	389 651,21	-	389 651,21
532	2313	PONT DE LA THONGUE	-	-	-	-	-
	2315		2 000,00	-	2 000,00	2 000,00	-
	238		-	-	-	-	-
sous-total opération 532 :			2 000,00	-	2 000,00	2 000,00	-
533	2315	PONT DE LA LENE	50 364,00	-	50 364,00	50 364,00	-
sous-total opération 533 :			50 364,00	-	50 364,00	50 364,00	-
534	2188	VIDEO PROTECTION	22 487,21	12 180,21	10 307,00	-	10 307,00
sous-total opération 534 :			22 487,21	12 180,21	10 307,00	-	10 307,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

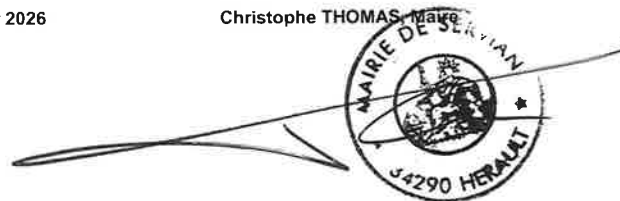
ID : 034-213403009-20260303-DL2026_020-DE



539	2031	PLAN DEPLACEMENT LOCAL	-	-	-	-	-
	2315		16 440,00	11 280,00	5 160,00	5 160,00	-
sous-total opération 539 :			16 440,00	11 280,00	5 160,00	5 160,00	-
541	2313	PPI VOIRIE	-	-	-	-	-
	2315		310 327,33	245 134,51	65 192,82	55 204,04	9 986,78
sous-total opération 541 :			310 327,33	245 134,51	65 192,82	55 204,04	9 986,78
542	2031	PPI batiments	-	6 672,00	- 6 672,00	- 6 672,00	-
	21312		-	27 179,26	- 27 179,26	- 27 179,26	-
	2181		-	11 286,00	- 11 286,00	- 11 286,00	-
	2188		72 500,00	55 733,88	16 766,12	14 789,03	1 977,09
	2313		35 500,00	-	35 500,00	35 500,00	-
	2315		69 252,00	15 458,40	53 793,60	53 793,60	-
sous-total opération 542 :			177 252,00	116 329,54	60 922,46	58 945,37	1 977,09
543	2313	PUP	-	-	-	-	-
	2315		305 742,73	222 381,25	83 361,48	79 244,28	4 117,20
sous-total opération 543 :			305 742,73	222 381,25	83 361,48	79 244,28	4 117,20
544	2313	RUE DES BAUMES ET DE L'EGALITE	375 000,00	-	375 000,00	375 000,00	-
	2315		49 000,00	363 587,39	- 314 587,39	- 314 587,39	-
sous-total opération 544 :			424 000,00	363 587,39	60 412,61	60 412,61	-
547	2315	MBC MOE	19 271,22	17 571,98	1 699,24	833,45	865,79
sous-total opération 547 :			19 271,22	17 571,98	1 699,24	833,45	865,79
	20422	AIDE FACADES	20 000,00	6 000,00	14 000,00	14 000,00	-
sous-total opération façades :			20 000,00	6 000,00	14 000,00	14 000,00	-
TOTAL TTC			3 976 873,75	2 498 199,50	1 478 674,25	985 928,28	492 743,97

Servian, le 20 Janvier 2026

Christophe THOMAS, Maire



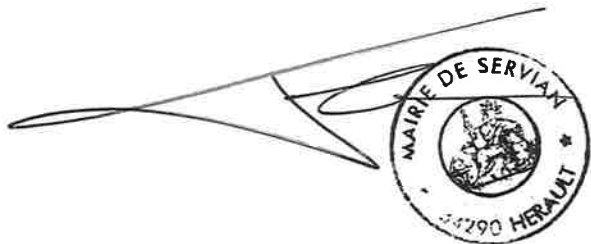
MAIRIE DE SERVIAN

Etat des restes à réaliser en Recettes d'investissement au 31/12/2025

Chapitre	compte	Libellé	Recettes votées en 2025	Recettes réalisées en 2025	Solde 2025	Recettes à reporter sur l'année 2026
13	1311	Etat	- €	23 597,00 €	23 597,00 €	- €
	1312	Région	- €	- €	- €	105 118,00 €
	1313	Département	- €	- €	- €	- €
	13151	GFP de rattachement	- €	- €	- €	- €
	1318	Autres	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
	1321	ETAT	113 414,00 €	- €	113 414,00 €	113 414,00 €
	1322	Région	- €	- €	- €	- €
	1323	Département	- €	- €	- €	- €
	13251	GFP de rattachement	- €	- €	22 482,40 €	22 482,40 €
	13258	Autres	- €	- €	- €	- €
	1328	Autres	- €	- €	- €	- €
			413 414,00 €	23 597,00 €	412 299,40 €	541 014,40 €

Servian, le 20 janvier 2026

Christophe THOMAS, Maire



DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-040

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-021 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : F. SEIGNOUREL de PASTORS

Objet : Budget Principal - Vote du Budget 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2312.1 et L.2312.2,

Vu le décret du 3 mars 1993 pris pour l'application des articles 13.15.16 de la Loi 92.125 du 16 février 1992 concernant l'Administration Territoriale,

Vu l'instruction comptable M57,

Considérant que la commune de Servian fait le choix, pour la section de fonctionnement, du vote par nature et le choix, pour la section d'investissement, du vote par nature et par opération lorsqu'il sera décidé d'individualiser certaines opérations d'Investissement,

Vu le résultat du Compte Financier Unique provisoire du budget principal 2025,

Considérant que le Budget Primitif est voté par nature,

Considérant que le décret du 3 mars 1993 détermine la nature et le contenu des annexes à joindre au BP 2026,

Vu le Budget Primitif établi pour l'exercice 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : Adopte le Budget Primitif pour l'exercice 2026 par chapitre en dépenses et en recettes tel que présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	6 144 000,00 €	6 144 000,00 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
001 : solde d'exécution reporté	0,00 €	0,00 €
TOTAL	6 144 000,00 €	6 144 000,00 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	1 913 000,00 €	1 802 232,25 €
Restes à Réaliser	492 743,97 €	541 014,40 €
001 : résultat reporté	€	62 497,97 €
TOTAL	2 405 743,97 €	2 405 743,97 €

TOTAL du budget	8 549 743,97 €	8 549 743,97 €
-----------------	----------------	----------------

Notifiée le : 06.03.2026

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 06/03/2026
ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE

CT-2026-041

Article 2 : Procède au prélèvement de la section de Fonctionnement à la section d'Investissement d'un montant de 212 937.02 € afin d'assurer l'équilibre des deux sections.

Article 3 : Dit que le Budget Primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses en section Fonctionnement (6 144 000 €) et s'équilibre en recettes et en dépenses en section d'Investissement (2 405 743.97 €).

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance





REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SERVIAN
Commune

Numéro SIRET : 21340300900011
Poste comptable : TRESOR PUBLIC BEZIERS

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	55
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	58
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	61
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	66

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	69
A1.01 - Opérations non ventilables	72
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	73
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	77
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	84
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	87
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	88
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	91
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	93
A1.908 - Fonction 8 - Transports	96
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	100
A2.01 - Opérations non ventilables	102
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	103
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	109
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	110
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	111
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	114
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	119
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	122
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	123
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	124
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	127
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	129
A2.938 - Fonction 8 - Transports	132

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	136
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	137
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	142
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	144



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	148
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	149
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	151
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	153
B3.1 - Etat des provisions constituées	154
B3.2 - Etalement des provisions	155
B4 - Etat des charges transférées	156
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	157
B6 - Prêts	158
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	159
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	160
B7.3 - Etat des emprunts garantis	161
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	162
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	163
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	164
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	165
B7.8 - Autres engagements donnés	166
B7.9 - Autres engagements reçus	167
B8 - Subventions versées	171
B9 - Etat du personnel	173
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	174
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	175
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	176
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	177
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	178
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	180
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	181
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	182
D3 - Décisions en matière de taux	184
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	185
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	187
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	189
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	190
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	191

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	5 607

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 013,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 093,10
3	Dépenses d'équipement brut / population	336,32
4	Encours de dette / population (2) (3)	880,83
5	DGF / population	266,92
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,47 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,26 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	30,77 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	80,58 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7,24 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

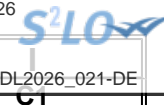
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	8 999 581,94	7 855 868,96	1 546 123,02	A1	402 410,04
Investissement	3 128 275,26	1 644 649,56	(3) 1 546 123,02	A2	62 497,32
Fonctionnement	5 871 306,68	6 211 219,40	(4) 0,00	A3	339 912,72

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 492 743,97	III + IV 541 014,40	B1 48 270,43		
Investissement	I 492 743,97	III 541 014,40	B2 48 270,43		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	450 680,47
Investissement	A2 + B2	110 767,75
Fonctionnement	A3 + B3	339 912,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 492 743,97
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
455	Opération d'équipement n° 455	9 748,20
517	Opération d'équipement n° 517	450,00
524	Opération d'équipement n° 524	65 640,70
531	Opération d'équipement n° 531	389 651,21
534	Opération d'équipement n° 534	10 307,00
541	Opération d'équipement n° 541	9 986,78
542	Opération d'équipement n° 542	1 977,09
543	Opération d'équipement n° 543	4 117,20
547	Opération d'équipement n° 547	865,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 541 014,40
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	541 014,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

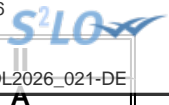
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 913 000,00	1 802 232,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	492 743,97	541 014,40
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 62 497,32
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 405 743,97	2 405 743,97
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 144 000,00	6 144 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 144 000,00	6 144 000,00
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		8 549 743,97	8 549 743,97

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

S²LO

BZ

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	31 100,00	450,00	95 000,00	95 000,00	95 450,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	570 181,21	22 032,29	663 000,00	663 000,00	685 032,29
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 299 386,13	470 261,68	635 000,00	635 000,00	1 105 261,68
Total des dépenses d'équipement		3 920 667,34	492 743,97	1 413 000,00	1 413 000,00	1 905 743,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	56 206,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		556 206,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 476 873,34	492 743,97	1 873 000,00	1 873 000,00	2 365 743,97

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		39 257,81		40 000,00	40 000,00	40 000,00

TOTAL	4 516 131,15	492 743,97	1 913 000,00	1 913 000,00	2 405 743,97
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 405 743,97
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 609 036,60	541 014,40	502 477,72	502 477,72	1 043 492,12
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	323 411,05	0,00	187 530,48	187 530,48	187 530,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'équipement		1 932 447,65	541 014,40	720 008,20	720 008,20	1 261 022,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	271 387,00	0,00	258 350,12	258 350,12	258 350,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	289 105,67	0,00	339 912,72	339 912,72	339 912,72
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	23 585,09	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		584 913,76	0,00	598 262,84	598 262,84	598 262,84
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 517 361,41	541 014,40	1 318 271,04	1 318 271,04	1 859 285,44

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	178 111,04		212 937,02	212 937,02	212 937,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	249 535,68		246 024,19	246 024,19	246 024,19
041	Opérations patrimoniales (10)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		452 646,72		483 961,21	483 961,21	483 961,21

TOTAL	2 970 008,13	541 014,40	1 802 232,25	1 802 232,25	2 343 246,65
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	62 497,32
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 405 743,97
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	443 961,21
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.


(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 06/03/2026
ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 259 000,00	0,00	1 491 675,00	1 491 675,00	1 491 675,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 178 000,00	0,00	3 210 208,00	3 210 208,00	3 210 208,00
014	Atténuations de produits	83 116,00	0,00	81 500,00	81 500,00	81 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	837 009,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 357 125,00	0,00	5 523 383,00	5 523 383,00	5 523 383,00
66	Charges financières	236 941,52	0,00	157 655,79	157 655,79	157 655,79
67	Charges spécifiques (3)	50,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 597 116,52	0,00	5 685 038,79	5 685 038,79	5 685 038,79

023	Virement à la section d'investissement (4)	178 111,04		212 937,02	212 937,02	212 937,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	249 535,68		246 024,19	246 024,19	246 024,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		427 646,72		458 961,21	458 961,21	458 961,21

TOTAL	6 024 763,24	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00	6 144 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 144 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	31 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	439 173,00	0,00	414 500,00	414 500,00	414 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
731	Fiscalité locale	3 320 548,00	0,00	3 376 000,00	3 376 000,00	3 376 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 658 467,00	0,00	1 722 700,00	1 722 700,00	1 722 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	257 995,00	0,00	277 800,00	277 800,00	277 800,00
Total des recettes de gestion courante		6 007 183,00	0,00	6 126 000,00	6 126 000,00	6 126 000,00
76	Produits financiers	2 486,43	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits spécifiques (3)	836,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 010 505,43	0,00	6 129 000,00	6 129 000,00	6 129 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	6 024 763,24	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00	6 144 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 144 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	443 961,21
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	15 000,00	15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	460 000,00	0,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 885 743,97		1 885 743,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 365 743,97	40 000,00	2 405 743,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 405 743,97
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 491 675,00		1 491 675,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 210 208,00		3 210 208,00
014	Atténuations de produits	81 500,00		81 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	740 000,00	0,00	740 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	157 655,79	0,00	157 655,79
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	246 024,19	249 024,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		212 937,02	212 937,02
Dépenses de fonctionnement – Total		5 685 038,79	458 961,21	6 144 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------


=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 144 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 06/03/2026
ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	258 350,12	0,00	258 350,12
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 043 492,12	0,00	1 043 492,12
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	187 530,48	0,00	187 530,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	30 000,00	25 000,00	55 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		246 024,19	246 024,19
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		212 937,02	212 937,02
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 519 372,72	483 961,21	2 003 333,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

62 497,32

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

339 912,72

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 405 743,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

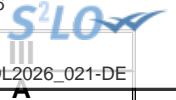
FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	35 000,00		35 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	414 500,00		414 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	300 000,00		300 000,00
731	Fiscalité locale	3 376 000,00		3 376 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 722 700,00		1 722 700,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	277 800,00	0,00	277 800,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 000,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	15 000,00	16 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 129 000,00	15 000,00	6 144 000,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		6 144 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 516 131,15	492 743,97	0,00	1 913 000,00	1 913 000,00	0,00	1 913 000,00	2 405 743,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 900 667,34	492 743,97	0,00	1 393 000,00	1 393 000,00	0,00	1 393 000,00	1 885 743,97
Total des dépenses d'équipement		3 920 667,34	492 743,97	0,00	1 413 000,00	1 413 000,00	0,00	1 413 000,00	1 905 743,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	56 206,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		556 206,00	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 476 873,34	492 743,97	0,00	1 873 000,00	1 873 000,00	0,00	1 873 000,00	2 365 743,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 257,81			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'ordre		39 257,81			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 405 743,97

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 680 902,46	541 014,40	1 462 319,53	1 462 319,53	2 003 333,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 609 036,60	541 014,40	502 477,72	502 477,72	1 043 492,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	323 411,05	0,00	187 530,48	187 530,48	187 530,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'équipement		1 932 447,65	541 014,40	720 008,20	720 008,20	1 261 022,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	271 387,00	0,00	258 350,12	258 350,12	258 350,12
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	23 585,09	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 808,09	0,00	258 350,12	258 350,12	258 350,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 228 255,74	541 014,40	978 358,32	978 358,32	1 519 372,72
021	Virement de la section de fonctionnement	178 111,04		212 937,02	212 937,02	212 937,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	249 535,68		246 024,19	246 024,19	246 024,19
041	Opérations patrimoniales (6)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'ordre		452 646,72		483 961,21	483 961,21	483 961,21

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)


62 497,32

Affectation au compte 1068 (8)

339 912,72

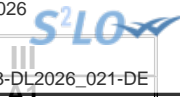
Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE

TOTAL
 (RAR N-1 + Vote)



Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'as	
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 405 743,97

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 516 131,15	492 743,97	0,00	1 913 000,00	1 913 000,00	0,00	1 913 000,00	2 405 743,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 900 667,34	492 743,97	0,00	1 393 000,00	1 393 000,00	0,00	1 393 000,00	1 885 743,97
Total des dépenses d'équipement		3 920 667,34	492 743,97	0,00	1 413 000,00	1 413 000,00	0,00	1 413 000,00	1 905 743,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	56 206,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	56 206,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL
SLOW
(RAR N-1
Vote)

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		556 206,00	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 476 873,34	492 743,97	0,00	1 873 000,00	1 873 000,00	0,00	1 873 000,00	2 365 743,97
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	14 257,81			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	14 257,81			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 095,61			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	9 162,20			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	25 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'ordre		39 257,81			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET



SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
352	TERRAIN		734 104,72	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
432	ECLAIRAGE PUBLIC		978 450,77	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
442	VOIRIE/CHEMINS COMMUNAUX		2 638 344,46	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
455	ACHAT MATERIEL		2 789 862,90	9 748,20	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
514	RD39 AMENAG.ENTREE VILLE		781 543,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
517	REVISION PLU		61 088,39	450,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
519	EXT ECOLE JF		513 770,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
521	PARKING URBAIN		44 271,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
524	REHABILITATION EGLISE		43 872,59	65 640,70	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
527	RENATURALISATION DE LA LENE		34 560,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
531	REST. ET CREAT. LOCAUX JM		1 196 948,79	389 651,21	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00
532	PONT DE LA THONGUE		539 664,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
533	PONT DE LA LENE		57 372,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
534	VIDEO PROTECTION		88 693,00	10 307,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
536	STADE SYNTHETIQUE		38 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
537	PARCOURS SPORTIF PARC BEL AMI		36 621,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
539	PLAN DE DEPLACEMENT LOCAL		39 840,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
540	REAMENAGEMENT HALLE AUX SPORTS		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
541	PPI VOIRIE		370 807,18	9 986,78	260 000,00	260 000,00	0,00	260 000,00
542	PPI BATIMENTS		222 682,70	1 977,09	173 000,00	173 000,00	0,00	173 000,00
543	AMENAGEMENT OAP SECTEUR NORD (PUP)		455 638,52	4 117,20	0,00	0,00	0,00	0,00
544	RUE DES BAUMES ET RUE DE L'EGALITE		385 116,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
545	AMENAGEMENT CHEMIN DU VERGER		3 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
547	MBC MOE		52 300,76	865,79	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
TOTAL			12 107 314,59	492 743,97	1 393 000,00	1 393 000,00	0,00	1 393 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 06/03/2026
ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 352
LIBELLE : TERRAIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		734 104,72	a 0,00	220 000,00	b 220 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	521 811,40	0,00	220 000,00	220 000,00
2111	Terrains nus	299 712,45	0,00	220 000,00	220 000,00
2115	Terrains bâtis	8 767,60	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 685,16	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	175 172,98	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 473,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	212 293,32	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 670,72	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	182 622,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		233 025,36	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	228 034,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	2 300,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 984,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	205 750,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 991,36	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	4 991,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-220 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 432
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		978 450,77	a	40 000,00	b
			0,00		40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	221 955,66	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	221 955,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	756 495,11	0,00	40 000,00	40 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	756 495,11	0,00	40 000,00	40 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		115 050,56	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	115 050,56	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 635,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	49 891,14	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	37 871,12	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	25 653,30	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-40 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 442
LIBELLE : VOIRIE/CHEMINS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 638 344,46	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 866,18	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 866,18	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	249 822,81	0,00	30 000,00	30 000,00
2111	Terrains nus	515,77	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 984,90	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 870,40	0,00	30 000,00	30 000,00
2151	Réseaux de voirie	15 283,68	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 564,22	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	35 427,15	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 058,40	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	665,07	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	19 478,99	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 620,29	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	160 353,94	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 383 655,47	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	14 160,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	697 514,82	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 671 980,65	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		378 994,01	c 22 482,40	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	378 994,01	22 482,40	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	272 264,73	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	89 929,60	22 482,40	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	16 799,68	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-7 517,60



- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de paiement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 455
LIBELLE : ACHAT MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 789 862,90	a 9 748,20	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 789 862,90	9 748,20	100 000,00	100 000,00
21533	Réseaux câblés	2 690,88	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	22 800,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	437,74	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	655 863,00	0,00	7 400,00	7 400,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	104 969,88	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	7 042,51	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	800,00	800,00
2181	Install. générales, agencements	24 264,61	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	21 833,50	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 261,46	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	433 884,88	6 429,39	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	15 169,11	3 318,81	6 000,00	6 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	361 685,71	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 135 959,62	0,00	85 800,00	85 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		176 112,98	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	176 112,98	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	175 112,98	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-109 748,20**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.



(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 514
LIBELLE : RD39 AMENAG.ENTREE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		781 543,51	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	781 543,51	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	40 434,84	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	741 108,67	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		141 745,65	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	141 745,65	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	22 098,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	45 364,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	74 283,65	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 517
LIBELLE : REVISION PLU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		61 088,39	a 450,00	25 000,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	61 088,39	450,00	25 000,00	25 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2031	Frais d'études	61 088,39	450,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-25 450,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 519
LIBELLE : EXT ECOLE JF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		513 770,05	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 189,13	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 907,83	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 281,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	496 580,92	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	493 389,59	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 191,33	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		286 292,35	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	283 101,02	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	103 671,55	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 885,02	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	160 544,45	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	3 191,33	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 191,33	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 521
LIBELLE : PARKING URBAIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 271,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 775,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	38 775,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 496,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 496,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-80 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 524
LIBELLE : REHABILITATION EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		43 872,59	a 65 640,70	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	43 872,59	65 640,70	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	43 872,59	65 640,70	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-115 640,70**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 527
LIBELLE : RENATURALISATION DE LA LENE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		34 560,00	a	50 000,00	b
			0,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	34 560,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	34 560,00	0,00	30 000,00	30 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-50 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 531
LIBELLE : REST. ET CREAT. LOCAUX JM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 196 948,79	a 389 651,21	65 000,00	b 65 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 196 948,79	389 651,21	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	1 196 948,79	389 651,21	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		148 102,16	c 300 000,00	345 571,72	d 345 571,72
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	148 102,16	300 000,00	345 571,72	345 571,72
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	300 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	148 102,16	0,00	345 571,72	345 571,72
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	190 920,51
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 532
LIBELLE : PONT DE LA THONGUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		539 664,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	539 664,60	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	525 136,20	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 528,40	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		48 606,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	48 606,00	113 414,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	48 606,00	113 414,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**113 414,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 533
LIBELLE : PONT DE LA LENE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		57 372,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	57 372,60	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	57 372,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		22 021,25	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	22 021,25	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	22 021,25	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 534
LIBELLE : VIDEO PROTECTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		88 693,00	a 10 307,00	40 000,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 693,00	10 307,00	40 000,00	40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88 693,00	10 307,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 575,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 575,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	12 575,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-50 307,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 536
LIBELLE : STADE SYNTHETIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		38 760,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	38 760,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	38 760,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 537
LIBELLE : PARCOURS SPORTIF PARC BEL AMI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		36 621,16	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 621,16	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 621,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		15 258,81	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 258,81	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	15 258,81	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 539
LIBELLE : PLAN DE DEPLACEMENT LOCAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 840,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 840,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	39 840,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	40 000,00	d 40 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-40 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 540
LIBELLE : REAMENAGEMENT HALLE AUX SPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 541
LIBELLE : PPI VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		370 807,18	a 9 986,78	260 000,00	b 260 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 799,99	0,00	60 000,00	60 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 799,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	342 007,19	9 986,78	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	47 902,68	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	294 104,51	9 986,78	200 000,00	200 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-269 986,78

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 542
LIBELLE : PPI BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		222 682,70	a 1 977,09	173 000,00	b 173 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 672,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 672,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	151 613,70	1 977,09	148 000,00	148 000,00
21312	Bâtiments scolaires	27 179,26	0,00	28 000,00	28 000,00
2181	Install. générales, agencements	18 918,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	105 516,44	1 977,09	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 397,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	64 397,00	0,00	20 000,00	20 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		29 263,13	c 0,00	75 000,00	d 75 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	29 263,13	0,00	75 000,00	75 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	29 263,13	0,00	75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-99 977,09

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 543
LIBELLE : AMENAGEMENT OAP SECTEUR NORD (PUP)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		455 638,52	a 4 117,20	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	455 638,52	4 117,20	0,00	0,00
2313	Constructions	2 760,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	452 878,52	4 117,20	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		325 038,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	325 038,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	325 038,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-4 117,20**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 544
LIBELLE : RUE DES BAUMES ET RUE DE L'EGALITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		385 116,89	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	385 116,89	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	385 116,89	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	105 118,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	105 118,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	105 118,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**105 118,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 545
LIBELLE : AMENAGEMENT CHEMIN DU VERGER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 000,00	a	100 000,00	b
			0,00	20 000,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	41 906,00	d
			0,00	41 906,00	41 906,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	41 906,00	41 906,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	41 906,00	41 906,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-58 094,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 547
LIBELLE : MBC MOE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		52 300,76	a	865,79	b	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	52 300,76	865,79	30 000,00	30 000,00	
2313	Constructions	4 200,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	48 100,76	865,79	30 000,00	30 000,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-30 865,79**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

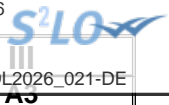
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 680 902,46	541 014,40	1 462 319,53	1 462 319,53	2 003 333,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 609 036,60	541 014,40	502 477,72	502 477,72	1 043 492,12
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	105 118,00	0,00	0,00	105 118,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	463 414,00	113 414,00	0,00	0,00	113 414,00
1322	Subv. non transf. Régions	172 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	79 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	347 780,20	22 482,40	502 477,72	502 477,72	524 960,12
13258	Subv. non transf. Autres groupements	238 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 334,40	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	323 411,05	0,00	187 530,48	187 530,48	187 530,48
1641	Emprunts en euros	323 411,05	0,00	187 530,48	187 530,48	187 530,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'équipement		1 932 447,65	541 014,40	720 008,20	720 008,20	1 261 022,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	271 387,00	0,00	258 350,12	258 350,12	258 350,12
10222	FCTVA	211 387,00	0,00	238 350,12	238 350,12	238 350,12
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote II	III = I + II
27	Autres immobilisations financières	23 585,09	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	23 585,09	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 808,09	0,00	258 350,12	258 350,12	258 350,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 228 255,74	541 014,40	978 358,32	978 358,32	1 519 372,72
021	Virement de la section de fonctionnement	178 111,04		212 937,02	212 937,02	212 937,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	249 535,68		246 024,19	246 024,19	246 024,19
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	5 040,00		7 264,00	7 264,00	7 264,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	771,58		0,00	0,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	6 667,00		6 667,00	6 667,00	6 667,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	400,00		400,00	400,00	400,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 335,33		10 335,33	10 335,33	10 335,33
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	177,81		1 213,65	1 213,65	1 213,65
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	193,22		193,22	193,22	193,22
281533	Réseaux câblés	135,00		135,00	135,00	135,00
281561	Matériel roulant	1 874,67		2 280,00	2 280,00	2 280,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	325,86		283,05	283,05	283,05
281572	Matériel technique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	29 954,89		29 824,10	29 824,10	29 824,10
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		478,01	478,01	478,01
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	4 728,55		2 638,80	2 638,80	2 638,80
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 298,60		1 298,60	1 298,60	1 298,60
28175738	Autre mat. et outillage de voirie (mad)	595,20		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	702,51		1 831,01	1 831,01	1 831,01
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	76,91		529,20	529,20	529,20
281838	Autre matériel informatique	19 886,21		17 979,10	17 979,10	17 979,10
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		1 253,65	1 253,65	1 253,65
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 413,52		11 931,37	11 931,37	11 931,37
28188	Autres immo. corporelles	151 958,82		149 489,10	149 489,10	149 489,10

TOTAL
SLOW

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'ordre		452 646,72		483 961,21	483 961,21	483 961,21

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 024 763,24	0,00	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 259 000,00	0,00	0,00	1 491 675,00	1 491 675,00	0,00	1 491 675,00	1 491 675,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 178 000,00	0,00		3 210 208,00	3 210 208,00		3 210 208,00	3 210 208,00
014	Atténuations de produits	83 116,00	0,00		81 500,00	81 500,00		81 500,00	81 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	837 009,00	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 357 125,00	0,00	0,00	5 523 383,00	5 523 383,00	0,00	5 523 383,00	5 523 383,00
66	Charges financières	236 941,52	0,00		157 655,79	157 655,79		157 655,79	157 655,79
67	Charges spécifiques (3)	50,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		239 991,52	0,00	0,00	161 655,79	161 655,79		161 655,79	161 655,79
Total des dépenses réelles		5 597 116,52	0,00	0,00	5 685 038,79	5 685 038,79	0,00	5 685 038,79	5 685 038,79
023	Virement à la section d'investissement	178 111,04			212 937,02	212 937,02		212 937,02	212 937,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	249 535,68			246 024,19	246 024,19		246 024,19	246 024,19
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		427 646,72			458 961,21	458 961,21		458 961,21	458 961,21

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

6 144 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 024 763,24	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00	6 144 000,00
013	Atténuations de charges (2)	31 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	439 173,00	0,00	414 500,00	414 500,00	414 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
731	Fiscalité locale	3 320 548,00	0,00	3 376 000,00	3 376 000,00	3 376 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 658 467,00	0,00	1 722 700,00	1 722 700,00	1 722 700,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	257 995,00	0,00	277 800,00	277 800,00	277 800,00
Total des recettes de gestion des services		6 007 183,00	0,00	6 126 000,00	6 126 000,00	6 126 000,00
76	Produits financiers	2 486,43	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits spécifiques (2)	836,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 322,43	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles		6 010 505,43	0,00	6 129 000,00	6 129 000,00	6 129 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****6 144 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 024 763,24	0,00	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00
011	Charges à caractère général (4)	1 259 000,00	0,00	0,00	1 491 675,00	1 491 675,00	0,00	1 491 675,00	1 491 675,00
60611	Eau et assainissement	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60612	Energie - Electricité	220 478,00	0,00		172 000,00	172 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00
60613	Chauffage urbain	46 500,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60621	Combustibles	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	26 000,00	0,00		26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00	26 300,00
60623	Alimentation	17 605,00	0,00		20 100,00	20 100,00	0,00	20 100,00	20 100,00
60631	Fournitures d'entretien	23 980,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	155 963,00	0,00		152 300,00	152 300,00	0,00	152 300,00	152 300,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 900,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
6064	Fournitures administratives	19 470,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	17 964,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60661	Médicaments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	750,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6067	Fournitures scolaires	26 400,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	0,00		285 500,00	285 500,00	0,00	285 500,00	285 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	22 700,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61358	Autres	13 000,00	0,00		35 900,00	35 900,00	0,00	35 900,00	35 900,00
61521	Entretien terrains	40 000,00	0,00		23 200,00	23 200,00	0,00	23 200,00	23 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	77 000,00	0,00		136 800,00	136 800,00	0,00	136 800,00	136 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	42 500,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6168	Autres primes d'assurance	70 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 660,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	40 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	230,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	23 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	110 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
6236	Catalogues et imprimés	24 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6238	Divers	300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		10 375,00	10 375,00	0,00	10 375,00	10 375,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	450,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
63512	Taxes foncières	22 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 178 000,00	0,00		3 210 208,00	3 210 208,00		3 210 208,00	3 210 208,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
6331	Versement mobilité	25 000,00	0,00		27 679,00	27 679,00		27 679,00	27 679,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 800,00	0,00		8 594,00	8 594,00		8 594,00	8 594,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	0,00		38 157,00	38 157,00		38 157,00	38 157,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 300,00	0,00		5 181,00	5 181,00		5 181,00	5 181,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 263 523,00	0,00		1 563 764,00	1 563 764,00		1 563 764,00	1 563 764,00
64112	SFT, indemnité de résidence	24 000,00	0,00		24 820,00	24 820,00		24 820,00	24 820,00
64118	Autres indemnités	246 000,00	0,00		309 959,00	309 959,00		309 959,00	309 959,00
64131	Rémunérations	600 000,00	0,00		324 600,00	324 600,00		324 600,00	324 600,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois aidés	18 832,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	357 843,00	0,00		276 200,00	276 200,00		276 200,00	276 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	429 348,00	0,00		380 494,00	380 494,00		380 494,00	380 494,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	31 000,00	0,00		37 100,00	37 100,00		37 100,00	37 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 700,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	5 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 600,00	0,00		4 960,00	4 960,00		4 960,00	4 960,00
64731	Allocations chômage versées directement	27 354,00	0,00		78 000,00	78 000,00		78 000,00	78 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	83 116,00	0,00		81 500,00	81 500,00		81 500,00	81 500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 554,00	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	79 462,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	837 009,00	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00
65311	Indemnités de fonction	105 000,00	0,00		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65315	Formation	1 300,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 009,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	160 948,00	0,00		163 000,00	163 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	400 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	8 200,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	123 432,00	0,00		127 000,00	127 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00
65888	Autres	7 470,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 357 125,00	0,00	0,00	5 523 383,00	5 523 383,00	0,00	5 523 383,00	5 523 383,00
66	Charges financières	236 941,52	0,00		157 655,79	157 655,79		157 655,79	157 655,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	0,00		132 000,00	132 000,00		132 000,00	132 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	36 941,52	0,00		25 655,79	25 655,79		25 655,79	25 655,79
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	50,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		239 991,52	0,00	0,00	161 655,79	161 655,79		161 655,79	161 655,79
Total des dépenses réelles		5 597 116,52	0,00	0,00	5 685 038,79	5 685 038,79	0,00	5 685 038,79	5 685 038,79
023	Virement à la section d'investissement	178 111,04			212 937,02	212 937,02		212 937,02	212 937,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	249 535,68			246 024,19	246 024,19		246 024,19	246 024,19
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	249 535,68			246 024,19	246 024,19		246 024,19	246 024,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		427 646,72			458 961,21	458 961,21		458 961,21	458 961,21



Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	25 655,79

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 024 763,24	0,00	6 144 000,00	6 144 000,00	6 144 000,00
013	Atténuations de charges (3)	31 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	31 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	439 173,00	0,00	414 500,00	414 500,00	414 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
70328	Autres droits stationnement et location	2 700,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	308 478,00	0,00	321 000,00	321 000,00	321 000,00
706888	Autres	67 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	5 995,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 500,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	21 500,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73211	Attribution de compensation	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
731	Fiscalité locale	3 320 548,00	0,00	3 376 000,00	3 376 000,00	3 376 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 810 000,00	0,00	2 849 500,00	2 849 500,00	2 849 500,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	5 000,00	0,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	231 000,00	0,00	265 800,00	265 800,00	265 800,00
73128	Autres droits d'enregistrement	19 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	37 000,00	0,00	39 240,00	39 240,00	39 240,00
73141	Accise sur l'électricité	195 000,00	0,00	192 260,00	192 260,00	192 260,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	564,00	0,00	600,00	600,00	600,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	22 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 658 467,00	0,00	1 722 700,00	1 722 700,00	1 722 700,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	421 752,00	0,00	431 600,00	431 600,00	431 600,00
741121	DSR des communes	740 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00




Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vd II	III = I + II
741127	DNP des communes	266 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
742	Dot. aux élus locaux	165,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	9 950,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	7 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74748	Participation autres communes	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	92 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
748388	Autres	68 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
74888	Autres	32 300,00	0,00	600,00	600,00	600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	257 995,00	0,00	277 800,00	277 800,00	277 800,00
752	Revenus des immeubles	232 700,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
756	Libéralités reçues	295,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	25 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 007 183,00	0,00	6 126 000,00	6 126 000,00	6 126 000,00
76	Produits financiers	2 486,43	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	2 486,43	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits spécifiques (3)	836,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 010 505,43	0,00	6 129 000,00	6 129 000,00	6 129 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 257,81		15 000,00	15 000,00	15 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		460 000,00	248 000,00	0,00	40 000,00	71 000,00	81 800,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	123 000,00	0,00	40 000,00	21 000,00	81 800,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	30 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		527 443,20	445 256,12	0,00	0,00	345 571,72	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	339 912,72	258 350,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	156 906,00	0,00	0,00	345 571,72	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	187 530,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES


A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		256 200,00	0,00	0,00	716 000,00		1 873 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	20 000,00		95 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
21	Immobilisations corporelles	141 200,00	0,00	0,00	256 000,00		663 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	115 000,00	0,00	0,00	440 000,00		635 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 318 271,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		598 262,84
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		502 477,72
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		187 530,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213463009-20260303-DL2026_021-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		460 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	460 000,00
RECETTES		527 443,20
106	Réserves	339 912,72
164	Emprunts auprès des états financiers	187 530,48

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		238 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	53 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		445 256,12	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	258 350,12	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	156 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 256,12
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 350,12
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 906,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV

AT.900-5

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.90Z

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	345 571,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	345 571,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 571,72
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 571,72

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	20 800,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)						327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 800,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	8 200,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	208 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 800,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AT.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	716 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

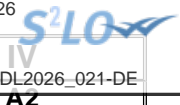
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	716 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		157 655,79	2 639 359,00	0,00	143 756,00	733 830,00	878 168,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	854 425,00	0,00	22 700,00	45 050,00	247 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	959 434,00	0,00	121 056,00	688 780,00	630 668,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	81 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	740 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	157 655,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 073 000,00	0,00	1 500,00	0,00	54 500,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	365 700,00	0,00	1 500,00	0,00	47 300,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 375 400,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 716 100,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	277 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

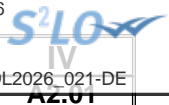
IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	581 530,00	0,00	0,00	550 740,00		5 685 038,79
011	Charges à caractère général	0,00	205 500,00	0,00	0,00	116 500,00		1 491 675,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	376 030,00	0,00	0,00	434 240,00		3 210 208,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		81 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		740 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		157 655,79
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 129 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		414 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 376 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 722 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		277 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		157 655,79
661	Charges d'intérêts	157 655,79
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 530 675,00	0,00	0,00	0,00	108 684,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	349 600,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
611	Contrats de prestations de services	225 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
613	Locations	6 300,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
615	Entretien et réparations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
616	Primes d'assurances	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	47 000,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
625	Déplacements et missions	6 500,00	0,00	0,00	0,00	125,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	27 793,00	0,00	0,00	0,00	1 169,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	486 898,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	286 584,00	0,00	0,00	0,00	25 990,00
647	Autres charges sociales	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	110 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	188 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	435 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	81 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 071 800,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
708	Autres produits	12 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
731	Fiscalité locale	3 375 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 496 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	149 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	70 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 639 359,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 625,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 962,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 898,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 574,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 073 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00



Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.							CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions		
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375 400,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 496 600,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	143 756,00	0,00	0,00	0,00	143 756,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	8 100,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
613	Locations	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
618	Divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 656,00	0,00	0,00	0,00	2 656,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	118 400,00	0,00	0,00	0,00	118 400,00
RECETTES		0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	322 210,00	411 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	550,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 550,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	244 860,00	277 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	65 250,00	88 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	733 830,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 850,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 880,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 050,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.


IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	544 113,00	0,00	28 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	41 300,00	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
607	Achats de marchandises	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	50 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	24 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	7 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	283 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	101 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	47 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		16 000,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	10 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		204 885,00	0,00	41 170,00	0,00	0,00	0,00	878 168,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	85 300,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
628	Divers	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 740,00	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	12 523,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
641	Rémunérations du personnel	145 325,00	0,00	17 640,00	0,00	0,00	0,00	446 765,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	54 620,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	168 180,00
RECETTES		600,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	54 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
748	Autres attributions et participations	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	196 300,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	10 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	49 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	369 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	153 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	62 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	581 530,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 680,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 400,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 950,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

AZ.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	550 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	367 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 740,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 940,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

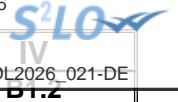
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 153 552,50									
1641 Emprunts en euros (total)					9 153 552,50									
02G31P011PR	STE CREDIT AGRICOLE MONTPELL	25/01/2012		30/04/2012	1 000 000,00	V		3,770	2,678		T	X Echéance progressive		A-1
02N1LQ019PR	STE CREDIT AGRICOLE MONTPELL	01/01/2013		01/08/2013	500 000,00	F		4,270	3,986		T	X Echéance constante		A-1
02U1UD010PR	STE CREDIT AGRICOLE MONTPELL	01/11/2013		01/04/2014	200 000,00	F		4,590	4,540		T	X Echéance constante		A-1
06059341	. BANQUE POPULAIRE DU SUD	01/04/2012		19/04/2013	1 000 000,00	F		5,070	6,009		A	X Echéance constante		A-1
10278 00851 00020031702	. CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	01/06/2012		30/11/2012	500 000,00	R	EURIBOR	3,614	3,315		T	X Echéance constante		A-1
10278 00851 00020031703	. CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	01/09/2013		31/10/2013	700 000,00	F		2,450	2,978		T	X Echéance progressive		A-1
102780905900020463201	. CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	17/06/2022		30/09/2022	1 462 088,50	F		1,050	1,057		T	X Echéance constante		A-1
11641	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/08/2014		01/07/2017	1 619 894,00	F		1,990	2,315		T	X Echéance constante		A-1
11764	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2017		01/07/2021	1 193 570,00	V		2,400	2,859		T	X Echéance constante		A-1
1230767	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/09/2012		01/04/2013	900 000,00	F		3,100	3,318		T	C		A-1
2016746	CAF	01/05/2017		01/05/2018	78 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-6
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
0001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000			X	X X	O		A-1	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					9 153 552,50												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 938 822,49					456 061,79	130 071,06	0,00	25 655,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 938 822,49					456 061,79	130 071,06	0,00	25 655,79
02G31P011PR		0,00	A-1	104 586,33	1,00	V		2,678	81 798,97	3 148,49	0,00	154,82
02N1LQ019PR		0,00	A-1	104 796,67	2,33	F		3,986	41 470,44	3 847,24	0,00	458,83
02U1UD010PR		0,00	A-1	104 830,71	8,00	F		4,540	10 706,86	4 629,18	0,00	1 080,07
06059341		0,00	A-1	201 059,16	1,25	F		6,009	87 979,41	9 276,72	0,00	4 013,20
10278 00851 00020031702		0,00	A-1	209 576,58	6,58	R	EURIBOR	3,315	26 786,62	9 350,34	0,00	784,16
10278 00851 00020031703		0,00	A-1	321 956,24	7,50	F		2,978	35 795,64	13 267,40	0,00	2 084,25
102780905900020463201		0,00	A-1	1 279 729,81	21,42	F		1,057	53 343,66	13 227,58	0,00	35,77
11641		0,00	A-1	1 388 000,21	31,25	F		2,315	29 531,44	36 122,60	0,00	8 569,47
11764		0,00	A-1	1 063 917,43	31,25	V		2,859	20 848,75	31 467,71	0,00	7 511,90
1230767		0,00	A-1	144 769,35	2,00	F		3,318	60 000,00	5 733,80	0,00	963,32
2016746		0,00	F-6	15 600,00	1,33	F		0,000	7 800,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
0001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 938 822,49					456 061,79	130 071,06	0,00	25 655,79

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2016746	CAF	78 000,00	15 600,00	6	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,32
TOTAL (F)		78 000,00	15 600,00						0,00			0,00	0,00	0,32
TOTAL GENERAL		78 000,00	15 600,00						0,00			0,00	0,00	0,32

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

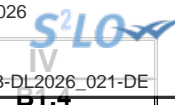
Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 923 222,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,32
	Montant en euros						15 600,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV
B1.7

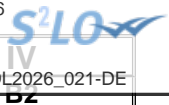
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		11-07-2006
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2032 Frais de recherche et de développement	3	04/03/2020
L	2033 Frais d'insertion	3	04/03/2020
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	10	04/03/2020
L	2152 Installations de voirie	10	04/03/2020
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	3	29/01/2024
L	2031 Frais d'études	3	29/01/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	3	29/01/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	29/01/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	29/01/2024
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	29/01/2024
L	2132 Immeubles de rapport	30	29/01/2024
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	29/01/2024
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	29/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	29/01/2024
L	2157 Matériel et outillage de voirie	10	29/01/2024
L	21571 Matériel ferroviaire	10	29/01/2024
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	29/01/2024
L	21572 Matériel technique scolaire	10	29/01/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	10	29/01/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	10	29/01/2024
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	10	29/01/2024
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	10	29/01/2024
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	29/01/2024
L	21578 Autre matériel technique	10	29/01/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	29/01/2024
L	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. i	3	29/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	29/01/2024
L	2182 Matériel de transport	5	29/01/2024
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	5	29/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport	5	29/01/2024
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	29/01/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	2183 Matériel informatique	5	29/01/2024
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	29/01/2024
L	21838 Autre matériel informatique	5	29/01/2024
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	10	29/01/2024
L	2184 Mobilier	10	29/01/2024
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	29/01/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	29/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	29/01/2024



 IV
 DS.1


IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

S²LO

IV

B3.2

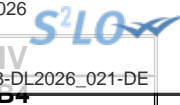
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

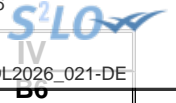
(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

S²LOIV
BT.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

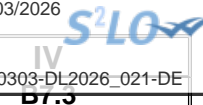
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

S²LOIV
DT.4

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 129 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

S²LO

IV
BTS

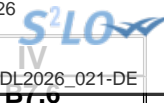
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

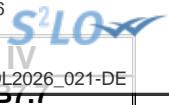
(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

S²LOIV
D.T.O

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :


- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

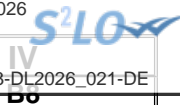
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



 IV

 57.9
IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	1,00	14,00	13,00	0,00	13,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ère Classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2ème Classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	3,00	30,00	30,00	25,00	55,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	18,00	3,00	21,00	21,00	25,00	46,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00		
ATSEM PPAL 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT CONSERVATION PPL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ANIMATION PPL 2E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PPL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PPL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 2E CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		50,00	4,00	54,00	53,00	25,00	78,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2026 -	PETANQUE SERVIANNAISE Chez NANGIS Aurore	STE PETANQUE SERVIANNAISE Chez NANGIS Aurore	Association	1 650,00
01/01/2026 -	SB RUGBY	. SB RUGBY	Association	16 500,00
01/01/2026 -	TENNIS CLUB	TENNIS CLUB	Association	5 500,00
01/01/2026 -	CERCLE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE	STE CERCLE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE	Association	600,00
01/01/2026 -	ENSEMBLE VOCAL LA MUSICA	ENSEMBLE VOCAL LA MUSICA	Association	300,00
01/01/2026 -	COMITE DES FETES	. COMITE DES FETES	Association	15 000,00
01/01/2026 -	CLUB 3EME JEUNESSE	STE CLUB 3EME JEUNESSE	Association	1 000,00
01/01/2026 -	COOPÉRATIVE SCO.ECOLE j.Moulin	STE COOPÉRATIVE SCO.ECOLE j.Moulin	Caisses des Ecoles	2 500,00
01/01/2026 -	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	800,00
01/01/2026 -	PECHE-LES AMIS DE LA THONGUE	PECHE-LES AMIS DE LA THONGUE	Association	500,00
01/01/2026 -	PALETTES ET PINCEAUX	. PALETTES ET PINCEAUX	Association	200,00
01/01/2026 -	HISTOGAME	HISTOGAME	Association	300,00
01/01/2026 -	ASS.SPORTIVE SERVIANNAISE (HAND*VOLLEY*BASKET)	ASS.SPORTIVE SERVIANNAISE (HAND*VOLLEY*BASKET)	Association	6 500,00
01/01/2026 -	AMICALE SERVIANNAISE DE DANSE	AMICALE SERVIANNAISE DE DANSE	Association	4 500,00
01/01/2026 -	UNC/AFN SECTION SERVIAN	STE UNC/AFN SECTION SERVIAN	Association	400,00
01/01/2026 -	COOPÉRATIVE SCO.ECOLE J.Ferry	STE COOPÉRATIVE SCO.ECOLE J.Ferry	Caisses des Ecoles	5 700,00
01/01/2026 -	ART ET CULTURE SERVIAN	ART ET CULTURE SERVIAN	Association	1 000,00
01/01/2026 -	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	STE AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	750,00
01/01/2026 -	ATELIERS FORMES ET COULEURS	STE ATELIERS FORMES ET COULEURS	Association	300,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2026 -	GEDON DES COTES DE THONGUE	STE GEDON DES COTES DE THONGUE	Association	296,00
01/01/2026 -	ECOLE ST JOSEPH OGEC	STE ECOLE ST JOSEPH OGEC	Caisses des Ecoles	55 000,00
01/01/2026 -	MJC	STE MJC	Association	9 000,00
01/04/2026 -	FOOTBALL CLUB SERVIANNAIS	STE FOOTBALL CLUB SERVIANNAIS	Association	6 500,00
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
- (4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE
 IV
 S²LO
 BTT.1

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE

S²LO

IV

DTT.Z

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
 Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
 Reçu en préfecture le 06/03/2026
 Publié le 06/03/2026
 ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE
 S²LO
 IV
 BTT.3

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	62 497,32	62 497,32
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	48 270,43	48 270,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	110 767,75	110 767,75

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	339 912,72	339 912,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	110 767,75	110 767,75
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	450 680,47	450 680,47

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	475 000,00	475 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	717 311,33	717 311,33
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	242 311,33	242 311,33

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		475 000,00	I 475 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		460 000,00	460 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	460 000,00	460 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 000,00	15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		717 311,33	III 717 311,33
Ressources propres externes de l'année (a)		258 350,12	258 350,12
10222	FCTVA	238 350,12	238 350,12
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		458 961,21	458 961,21
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 264,00	7 264,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	6 667,00	6 667,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	400,00	400,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 335,33	10 335,33
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	1 213,65	1 213,65
281321	Immeubles de rapport	0,00	0,00
28138	Autres constructions	193,22	193,22
281533	Réseaux câblés	135,00	135,00
281561	Matériel roulant	2 280,00	2 280,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	283,05	283,05
281572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	29 824,10	29 824,10
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	478,01	478,01
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 638,80	2 638,80
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 298,60	1 298,60
28175738	Autre mat. et outillage de voirie (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 831,01	1 831,01
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	529,20	529,20
281838	Autre matériel informatique	17 979,10	17 979,10
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 253,65	1 253,65
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 931,37	11 931,37
28188	Autres immo. corporelles	149 489,10	149 489,10
29...	Dépréciations des immobilisations		



Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	212 937,02	212 937,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

S²LO

IV

DT

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00



Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.


(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 034-213403009-20260303-DL2026_021-DE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 17/02/2026

Présenté par Le Le Maire (1),

A Servian, le 03/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A Servian, le 03/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Servian, le 03/03/2026



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Handwritten signatures in blue ink, including names like Bernardini, Laffoul, and others, arranged in several rows.

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2026.

Budget principal et budget annexe



Conseil municipal du 03 Mars 2026

Table des matières

Préambule.....	3
I. La section de fonctionnement du Budget Principal.....	5
a) Généralités.....	5
b) Les principales dépenses et recettes prévisionnelles :.....	6
c) La fiscalité	6
d) Les produits des services.....	7
e) Structure des recettes de fonctionnement	7
f) Structure des dépenses de fonctionnement.....	8
II. La section d'investissement du Budget Principal	9
a) Généralités.....	9
b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement.....	10
c) Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :	11
III. En synthèse pour le Budget Principal	12
a) Affectation des résultats 2025 pour 2026.....	12
b) Vue d'ensemble du budget primitif 2026.....	12
IV. Le Budget Annexe Photovoltaïque 2026	13
a) Généralités.....	13
b) Affectation des résultats 2025 pour 2026.....	13
c) Vue d'ensemble du budget annexe pour 2026	13

Préambule

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif sera voté lors du Conseil Municipal du 3 mars 2026. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

En préambule, il est précisé que :

Le budget primitif étant voté après le compte financier unique, celui-ci est présenté avec reprise des résultats antérieurs.

Il est bâti sur les bases du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 10 Février 2026 en Conseil Municipal.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 10 février 2026 en conseil municipal.

Il s'inscrit dans une stratégie financière volontariste et responsable guidée par 4 grandes orientations :

- Politique fiscale volontairement protectrice, sans augmentation de taux ;
- Maintien des dépenses de fonctionnement ;
- Maintien de l'effort d'investissement ;
- Modération de l'endettement.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement du Budget Principal

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 6 144 000 euros.

Il existe trois principaux types de recettes pour notre commune :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'État,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Les dotations et participations n'ont pas été notifiées et par prudence, elles sont maintenues au niveau du budget 2025 ou du réalisé 2025.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 52 % des dépenses de fonctionnement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent 6 144 000 euros à l'équilibre.

b) Les principales dépenses et recettes prévisionnelles :

Les dépenses de fonctionnement

Nature des Dépenses	BP 2026
011- Charges à caractère général	1 491 675,00 €
012- Charges de personnel	3 210 208,00 €
014- Atténuation de produits	81 500,00 €
65- Autres charges de gestion	740 000,00 €
Total des dépenses de gestion	5 523 383,00 €
66- Charges financières	157 655,79 €
67- Charges spécifiques	1 000,00 €
68- Dotations aux provisions	3 000,00 €
Total des dépenses réelles	5 685 038,79 €
023- Virement à la section d'investissement	212 937,02 €
042-6811- Amortissements	246 024,19 €
Total des dépenses d'ordre	458 961,21 €
Total	6 144 000,00 €

Les recettes de fonctionnement

Nature des Recettes	BP 2026
731- Fiscalité locale	3 376 000,00 €
73- Impôts et taxes	300 000,00 €
74- Dotations et subventions	1 722 700,00 €
70- Produits des services	414 500,00 €
75- Autres produits de gestion	277 800,00 €
013- Atténuation de charges	35 000,00 €
Total des recettes de gestion	6 126 000,00 €
76- Produits financiers	2 000,00 €
77- Produits spécifiques	1 000,00 €
Total des recettes réelles	6 129 000,00 €
042- Opération ordre en section	15 000,00 €
Total	6 144 000,00 €

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

- Taxe d'habitation : 40,31 %
- Taxe foncière sur le bâti : 70%
- Taxe foncière sur le non bâti : 14,46 %

La fiscalité locale est la première source de financement (54,95 % des recettes). La commune dépend fortement des impôts locaux pour financer son fonctionnement et l'investissement structurant.

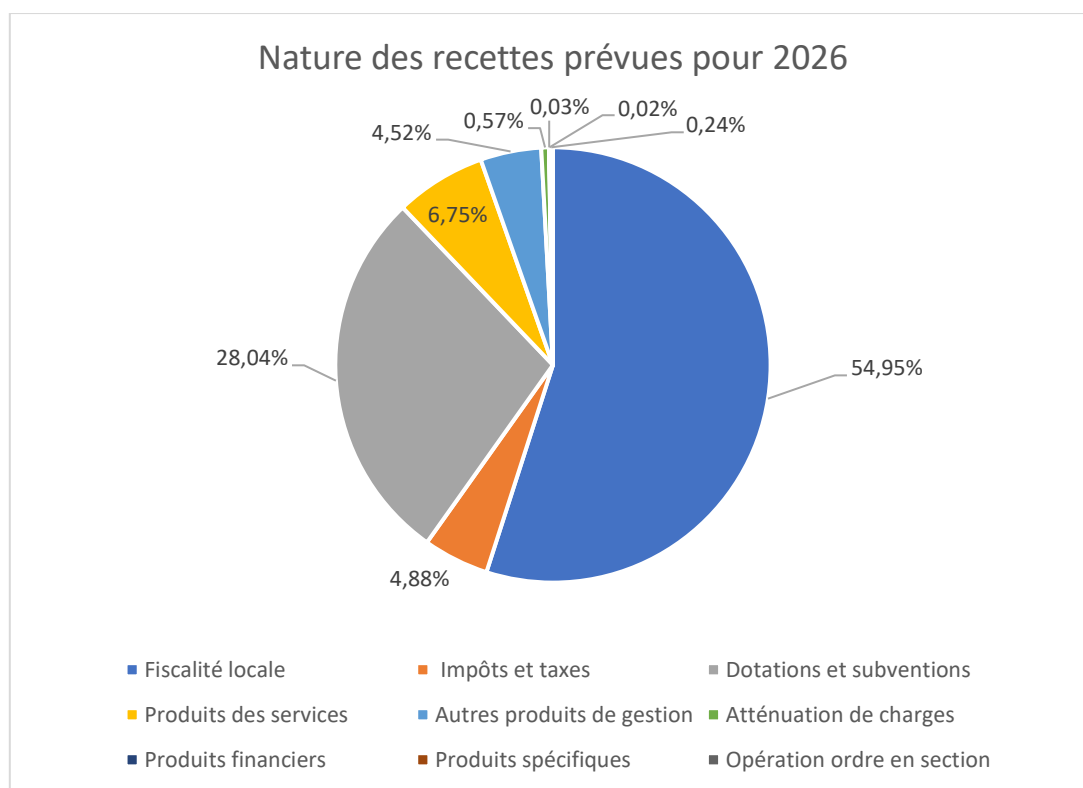
Les taux d'impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 17 ans et seront encore maintenus en 2026. Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition en 2026 pour la dix-huitième année consécutive.

Dans l'attente des notifications de l'Etat qui devraient intervenir fin mars – début avril 2026 pour la prévision des valeurs locatives, le montant des recettes fiscales inscrit au budget primitif 2026 est de 3 376 000 €, soit une augmentation inférieure à l'inflation prévisionnelle.

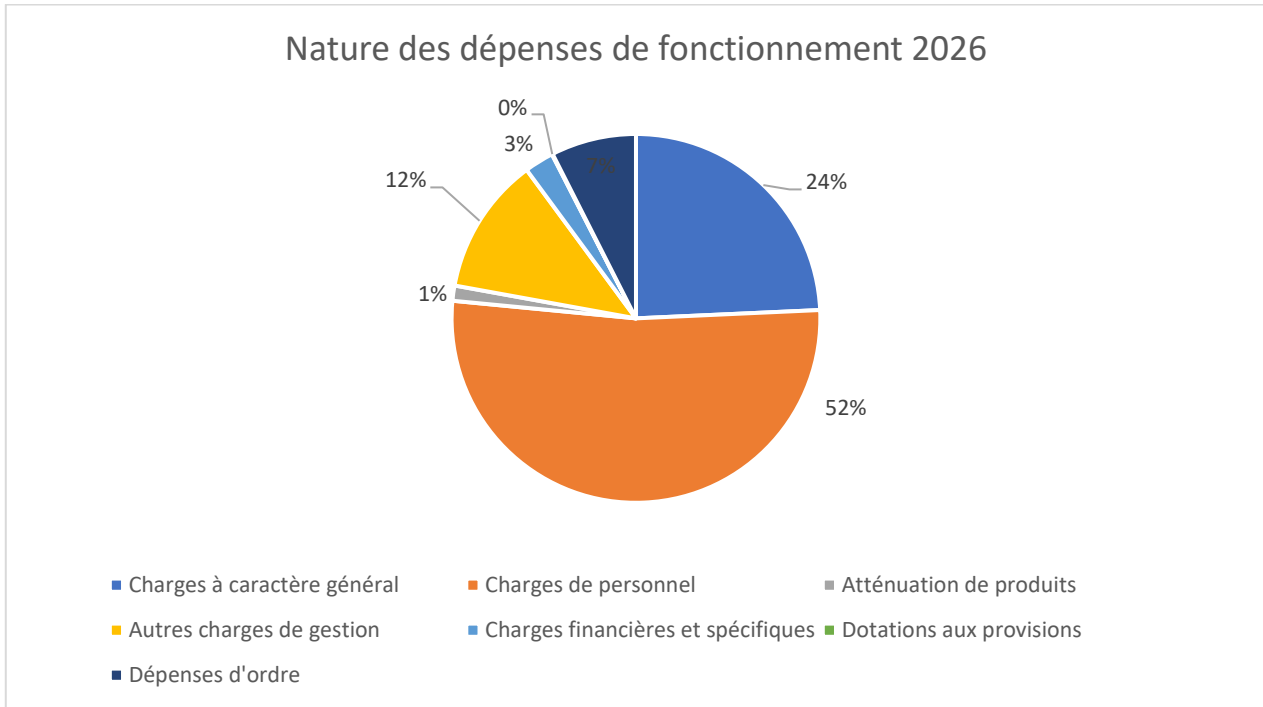
d) Les produits des services

Les produits des services municipaux, 6.75 % des recettes, sont modestes. Ils concernent les recettes de la restauration scolaire et la location des équipements communaux. Par prudence, leur montant inscrit au budget est ajusté par rapport au réalisé 2025.

e) Structure des recettes de fonctionnement



f) Structure des dépenses de fonctionnement



II. La section d'investissement du Budget Principal

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Nature des Dépenses	RAR 2025	BP 2026
23- Immobilisations en cours	470 261,68 €	635 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	22 032,29 €	663 000,00 €
204- Subventions d'équipement versées		20 000,00 €
20- Immobilisations incorporelles	450,00 €	95 000,00 €
TOTAL des dépenses d'équipement	492 743,97 €	1 413 000,00 €
16- Emprunts et dettes assimilées		460 000,00 €
TOTAL des dépenses financières		460 000,00 €
040- Opérations d'ordre transfert entre sect°		15 000,00 €
041- Opérations patrimoniales		25 000,00 €
TOTAL des dépenses d'ordre		40 000,00 €
TOTAL	492 743,97 €	1 913 000,00 €
TOTAL des dépenses cumulées		2 405 743,97 €

Les recettes d'investissement

Nature des Recettes	RAR 2025	BP 2026
13- Subventions d'investissement reçues	541 014,40 €	502 477,72 €
16- Emprunts et dettes assimilées		187 530,48 €
TOTAL des recettes d'équipement	541 014,40 €	690 008,20 €
10- Dotations et fonds divers		258 350,12 €
1068- Excédent de fonctionnement		339 912,72 €
27- Autres immobilisations financières		
TOTAL des recettes financières	- €	598 262,84 €
45... Opérations pour compte de tiers		0,00 €
TOTAL des recettes réelles d'investissement	541 014,40 €	1 288 271,04 €
021- Virement de la section de fonctionnement		212 937,02 €
040- Opérations ordre transf entre sect°		246 024,19 €
041- Opérations patrimoniales		55 000,00 €
Total recettes d'ordre d'investissement	- €	513 961,21 €
TOTAL	541 014,40 €	1 802 232,25 €
Report 001		62 497,32 €
TOTAL CUMULE		2 405 743,97 €

Détail des investissements courants :

En euros	RAR 2025		BP 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
352- Terrains	- €	- €	220 000,00 €	
432- Eclairage Public	- €	- €	40 000,00 €	
442 Voirie / Chemins		22 482,40 €	30 000,00 €	
455 - Achat de matériel	9 748,20 €		100 000,00 €	
Façades + devanture			20 000,00 €	
Investissement courant	9 748,20 €	22 482,40 €	410 000,00 €	


c) Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

En euros	RAR 2025		ROB 2026	
517 - Révision du PLU	450,00 €		25 000,00 €	
521 – Parking Urbain			80 000,00 €	
524 – Réhabilitation Eglise	65 640,70 €		50 000,00 €	
527 – Restauration de la Lène			50 000,00 €	
531 – Création de locaux Ecole Jean Moulin	389 651,21 €	300 000,00 €	65 000,00 €	345 571,72 €
532 – Pont de la Thongue		113 414,00 €		
534 – Vidéo Protection	10 307,00 €		40 000,00 €	
539- Plan Local de Déplacements (PLD)			80 000,00 €	40 000,00 €
540- Réaménagement de la Halle aux sports			50 000,00 €	
541- PPI Voirie	9 986,78 €		260 000,00 €	
542- PPI Bâtiments	1 977,09 €		173 000,00 €	75 000,00 €
543- Aménagement OAP Secteur Nord (PUP)	4 117,20 €			
544- Rues des Baumes et de l'Egalité		105 118,00 €		
545 - Aménagement Chemin du verger			100 000,00 €	41 906,00 €
547 - Marché à Bon de Commande de Maîtrise d'Œuvre	865,79 €		30 000,00 €	
Total des projets	482 995,77 €	518 532,00 €	1 003 000,00 €	502 477,72 €
Taux de subvention		107%		50%
Total des investissements	492 743,97 €	541 014,40 €	1 413 000,00 €	502 477,72 €

III. En synthèse pour le Budget Principal

a) Affectation des résultats 2025 pour 2026

Autofinancement de l'investissement par les résultats

En euros	Résultat à la clôture 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025	Affectation du résultat en investissement sur 2026
Investissement	1 546 123,02	1 546 123,02	-1 483 625,70	62 497,32	En résultat d'investissement reporté
Fonctionnement	289 105,67	289 105,67	339 912,72	339 912,72	1068- Exédent de fonctionnement capitalisé (Résultat)
Total	1 835 228,69	1 835 228,69	-1 143 712,98	402 410,04	

En page 13 du budget, chapitre II-C1, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement représente 443 961,21 €.

b) Vue d'ensemble du budget primitif 2026

Section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	6 144 000,00 €	6 144 000,00 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
001 : solde d'exécution reporté	0,00 €	0,00 €
TOTAL	6 144 000,00 €	6 144 000,00 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	1 913 000,00 €	1 802 232,25 €
Restes à Réaliser	492 743,97 €	541 014,40 €
001 : résultat reporté	€	62 497,97 €
TOTAL	2 405 743,97 €	2 405 743,97 €

TOTAL du budget	8 549 743,97 €	8 549 743,97 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

IV. Le Budget Annexe Photovoltaïque 2026

a) Généralités


Ce budget annexe enregistre :

- Les recettes relatives à la vente de l'énergie photovoltaïque en progression chaque année,
- Les dépenses de fonctionnement nécessaires,
- Ainsi que la part à l'investissement réalisé aussi bien en amortissement du toit qu'en remboursement de l'emprunt contracté.

Le financement de l'investissement se fait par **les résultats sans endettement**.

b) Affectation des résultats 2025 pour 2026

L'affectation des résultats excédentaires 2025 est la suivante :

En euros	Résultat à la clôture 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025	Affectation du résultat en investissement sur 2026
Investissement	67 977,12	67 977,12	2 575,44	70 552,56	En résultat d'investissement reporté
Fonctionnement	6 379,53	0,00	0,00	0,00	1068- Exédent de fonctionnement capitalisé (Résultat)
	0,00	0,00	-4 870,36	-4 870,36	Déficit d'exploitation 002
Total	74 356,65	67 977,12	-2 294,92	70 552,56	

c) Vue d'ensemble du budget annexe 2026

Le Budget annexe primitif 2026 se présente comme suit :

Section d'exploitation :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	35 129,64 €	40 000,00 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
002 : résultat reporté	4 870,36 €	0,00 €
TOTAL	40 000,00 €	40 000,00 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits à voter	90 333,56 €	19 781,00 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
001 : solde d'exécution reporté	0,00 €	70 552,56 €
TOTAL	90 333,56 €	90 333,56 €

TOTAL du budget	130 333,56 €	130 333,56 €
------------------------	---------------------	---------------------

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-042

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-022 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,
Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE
Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER
Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : C. THOMAS

Objet : ZAC « BEL-AMI » - Partie Secteur « La Fournière » - Rétrocession des voiries et équipements publics

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment l'article L 141-3,

Vu le traité de concession d'aménagement de la ZAC « BEL-AMI » signé avec la société « BEL-AMI » le 19 octobre 2007,

Vu le procès-verbal de réception des équipements publics susvisé de la ZAC « BEL-AMI » dressé le 27 janvier 2026.

Considérant que la réalisation de la ZAC « BEL-AMI », dont le dossier de création et réalisation ont été approuvés respectivement par délibérations des 11 juillet 2006 (et modificatif par DCM du 10 mai 2007) et 27 juillet 2010, a été confiée à la société « SAS BEL-AMI » désignée concessionnaire aux termes d'une délibération du 03 juillet 2007.

Considérant que la société « BEL-AMI », en exécution du traité de concession signé le 19 octobre 2007 (ayant fait l'objet d'avenants signés les 07/10/2010, 17/03/20215 et 18/01/2018), a réalisé les travaux qui lui incombent dans le cadre des équipements publics de cette ZAC.

Considérant que conformément à ce que prévoit l'article 6.5 du traité de concession, il a été fait une visite contradictoire des lieux en vue de préparer la rétrocession dans le domaine public de la Commune des équipements collectifs réalisés par la société « BEL-AMI » au titre de la ZAC et situés sur le secteur dénommé « La Fournière ». A l'issue de ces opérations, un procès-verbal de réception des équipements publics sans réserve a été dressé le 27 janvier 2026.

Considérant qu'il convient donc désormais de finaliser le transfert des équipements publics régulièrement réalisés par la société « Bel-Ami » dans le domaine communal. Ces équipements qui concernent la voirie ont pour assiette les parcelles AX n°654 et AX n°657. Ces équipements concernent également un bassin de rétention ayant pour assiette foncière la parcelle AX n°655.

Considérant que selon les dispositions du traité de concession, la cession des parcelles précitées doit intervenir à titre gratuit.

Considérant que cette cession doit être formalisée par un acte notarié dans un délai maximum de quatre mois à compter de la réception, les frais étant à la charge de la société « Bel-Ami ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-043

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Prend acte qu'aux termes du procès-verbal de réception des équipements publics dressé le 27 janvier 2026, la société « BEL-AMI » a réalisé et exécuté les travaux d'aménagement conformément au dossier de réalisation de la ZAC.

Article 2 : Conformément à l'article 6.5 du traité de concession d'aménagement, l'absence de réserve à ce procès-verbal de réception dressé le 27 janvier 2026 a entraîné depuis cette date la prise de possession par la Commune des équipements réalisés.

Article 3 : Il y a lieu désormais de procéder, par acte notarié qui emportera transfert de propriété, à la cession à la commune de ces équipements réalisés dans l'emprise des parcelles AX n° 654, 655 et 657.

Article 4 : Approuve la rétrocession des parcelles susvisées constituant des voiries et des équipements publics, de la ZAC « BEL-AMI » dans les conditions exposées.

Article 5 : Donne tous pouvoirs au Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature de l'acte notarié permettant d'opérer un transfert de propriété des parcelles précitées où sont implantés des équipements publics réalisés par la société « BEL-AMI » au sein du périmètre de la ZAC « BEL-AMI », suite au procès-verbal de réception sans réserve dressé le 27 janvier 2026.

Article 6 : Les frais afférents à cet acte notarié de transfert de propriété seront supportés par la société « BEL-AMI ».

Articles 7 : Approuve les classements afférents des parcelles concernées et des équipements qui y ont été réalisés dans le domaine public communal.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

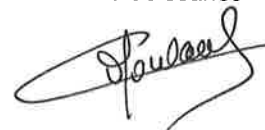
Ainsi délibéré à Servian, les jour, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance



DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-044

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-023 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : C. THOMAS

Objet : Aménagement du parvis du collège - Demandes de subvention

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la commune d'aménager le parvis du collège afin d'améliorer la sécurité des usagers,

Considérant la nécessité de sécuriser les entrées et sorties de l'établissement, notamment lors des flux d'élèves,

Considérant la nécessité d'organiser et de sécuriser la circulation et le stationnement des véhicules aux abords du collège,

Considérant la volonté d'améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité des espaces extérieurs,

Considérant que le coût des travaux est estimé à 70 768 € HT soit 84 921.60 € TTC.

Il convient de solliciter les subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2026, du Fonds de Soutien à l'Investissement de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et du Conseil Départemental de l'Hérault au titre des amendes de police, pour la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Approuve la réalisation du projet d'aménagement du parvis du collège pour un montant estimé à 70 768 € HT et le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-045

Dépense	Montant en €	Recette	Taux en %	Montant en €
Maîtrise d'œuvre :		CABM	50 %	35 384,00 €
Rémunération 7,2 % des travaux	4 753,00 €	DETR	20 %	14 154,00 €
		CD34	10 %	7 076,00 €
Estimation des travaux	66 015,00 €	Autofinancement	20 %	14 154,00 €
TOTAL	70 768,00 €	TOTAL	100%	70 768,00 €

Ce plan de financement est susceptible d'être modifié au cours de l'instruction des demandes déposées auprès des partenaires susmentionnés. De même, le coût total sera ajusté à la réception du dossier d'avant projet définitif.

Article 2 : Autorise M. le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'État au titre de la DETR 2026, du Fonds de Soutien à l'Investissement de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et du Conseil Départemental de l'Hérault au titre des amendes de police pour la réalisation de ce projet.

Article 3 : Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi délibéré à Servian, les jour, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD
secrétaire de séance



DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-046

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-024 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : C. THOMAS

Objet : Travaux de réhabilitation de la crèche Los Pichonets - Demandes de subvention

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant que le bâtiment de crèche Los Pichonets nécessite des travaux de réhabilitation pour répondre aux normes de sécurité et d'accueil,

Considérant que le projet de réhabilitation représente un investissement important pour la collectivité,

Considérant que le coût des travaux est estimé à 119 684 € HT soit 143 620.80 € TTC.

Il convient de solliciter les subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2026, du Fonds de Soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, pour la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Approuve la réalisation des travaux de réhabilitation de la crèche communale pour un montant estimé à 119 684 € HT et le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

Dépense	Montant en €	Recette	Taux en %	Montant en €
Maîtrise d'œuvre :		CAF de l'Hérault	50 %	59 842,00 €
Etudes préalables	5 184,00 €			
Mission externe	5 800,00 €			
Mission topo	1 500,00 €	DETR	30 %	35 905,00 €
Rémunération 7,2 % des travaux	7 200,00 €			
Estimation des travaux	100 000,00 €	Autofinancement	20 %	23 937,00 €
TOTAL	119 684,00 €	TOTAL	100%	119 684,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-047

Ce plan de financement est susceptible d'être modifié au cours de l'instruction des demandes déposées auprès des partenaires susmentionnés. De même, le coût total sera ajusté à la réception du dossier d'avant projet définitif.

Article 2 : Autorise M. le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'État au titre de la DETR 2026, du Fonds de Soutien à l'Investissement de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault pour la réalisation de ce projet.

Article 3 : Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi délibéré à Servian, les jour, mois et an désignés ci-dessus
Pour expédition conforme,
Christophe THOMAS
Maire

Lyliane MOULARD
Le secrétaire de séance



DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-048

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-025 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : C. BASTIER

Objet : Extension du dispositif de vidéoprotection de la voie publique - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la délinquance - Appel à projets DEPSA 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de renforcer et d'étendre le système de vidéoprotection de la police municipale afin d'améliorer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire communal,

Considérant que le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 18 505 € HT, soit 22 206,00 € TTC,

Il convient de demander une subvention auprès de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) dans le cadre de l'appel à projets DEPSA 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Demande une subvention auprès de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), dans le cadre de l'appel à projets DEPSA 2026, pour l'extension du dispositif de vidéoprotection, pour un montant estimé à 18 505 € HT, soit 22 206,00 € TTC.

Article 2 : Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi délibéré à Servian, les jour, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-049

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-026 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE

Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER

Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : C. BASTIER

Objet : Équipement de vidéophones pour les écoles - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la délinquance - Appel à projets FIPD 2026 - Sécurisation des établissements scolaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des élèves, du personnel et des visiteurs dans les établissements scolaires de la commune,

Considérant l'importance de contrôler et sécuriser les accès aux écoles afin de prévenir toute intrusion et garantir la tranquillité des lieux,

Considérant que le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 9 837 € HT, soit 11 804.40 € TTC,

Il convient de demander une subvention auprès de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) dans le cadre de l'appel à projets DEPSA 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Demande une subvention auprès de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) - Appel à projets DEPSA 2026 - pour l'équipement des écoles en vidéophones afin de sécuriser les accès et les établissements scolaires, pour un montant estimé à 9 837 € HT, soit 11 804.40 € TTC.

Article 2 : Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire

Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-050

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-027 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,
Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE
Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER
Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : C. BASTIER

Objet : Attribution de subventions aux associations et aux coopératives scolaires 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L.1612-1 et suivants,
Considérant que le Budget Primitif 2026 a été voté par chapitre en section d'Investissement et de Fonctionnement, lors de la présentation en sa séance du Conseil Municipal du mardi 3 mars 2026,
Considérant les activités réalisées et proposées par les coopératives scolaires et par les associations œuvrant dans les domaines éducatif, culturel, social, animation et leurs demandes de subventions formulées pour leur permettre de fonctionner.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : Approuve le versement des dites subventions dont les montants figurent en annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 : Précise que le versement des dites subventions est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la Commune de Servian.

Article 3 : Dit que les dépenses en résultant sont inscrites au Budget Primitif 2026.

Article 4 : Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Votants : 20

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus

Pour expédition conforme,

Christophe THOMAS

Maire



Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le document relatif à cette délibération sera mis en ligne sur le site de la ville conformément au décret 2016-834 du 23 juin 2016.

CT 2026 - 051

Annexe à la délibération n° 2026-027

Notifiée le : 06.03.2026

ASSOCIATIONS	2022	2023	2024	2025	2026
RUGBY	16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €
MJC	10 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
TENNIS	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
FOOTBALL	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
BASKET/VOLLEY	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
PETANQUE	1 650,00 €	1 650,00 €	1 650,00 €	1 650,00 €	1 650,00 €
SERVIANNAISE DE DANSE	3 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
COMITE DES FETES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
COMITE JUMELAGE	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AMICALE SAP. POMPIERS	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
JSP SERVIAN	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LES AMIS DE LA THONGUE	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
UNC	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
CLUB 3ième JEUNESSE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CERCLE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
ART ET CULTURE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
PALETTES ET PINCEAUX	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
LA MUSICA	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
AMICALE DONNEURS SANG	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €
GEDON COTES DE THONGUE	235,00 €	298,00 €	298,00 €	298,00 €	298,00 €
FORMES ET COULEURS	0,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
HISTOGAME	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
VMEH	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous total Associations	79 535,00 €	79 798,00 €	71 598,00 €	71 598,00 €	71 598,00 €
Coopérative scolaire J.Ferry	5 700,00 €	5 700,00 €	5 700,00 €	5 700,00 €	7 700,00 €
Coopérative scolaire J.Moulin	2 000,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Sous total Coopératives scolaires	7 700,00 €	7 700,00 €	8 200,00 €	8 200,00 €	10 200,00 €
Ecole Saint Joseph	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
Sous total	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
TOTAL	142 235,00 €	142 498,00 €	134 798,00 €	134 798,00 €	136 798,00 €

DEPARTEMENT
DE
L'HERAULT

Notifiée le : 06.03.2026

CT-2026-052

ARRONDISSEMENT
DE
BEZIERS

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Servian

Séance du 3 mars 2026

n° 2026-028 L'an deux mille vingt-six et le mardi 3 mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Christophe THOMAS, Maire,
Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - F. SEIGNOUREL de PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - L. MOULARD - D. BAGOT FLAUZAC - M. WULLAERT - F. PIBAROT - N. ABBAL - N. ROUQUAIROL - G. LAMBERT - D. BERNARDIN - A. BUIL - J.-P. FIORA - C. CUENI - J.-E. RUBIO - D. LAGRIFFOUL - C. BOUCHE
Mandats : V. BAUDE-TOUSSAINT à L. MOULARD - G. CAVAILLÉ à G. LAMBERT - E. TOURRETTE à C. BASTIER
Absents excusés : B. GRYNFELTT - A. HERNANDEZ - A. VAL - I. BUFFET-PICHON

Rapporteur : V. FRYDER-AMEE

Objet : Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,
Considérant la nécessité de verser une subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour le fonctionnement de ses missions,
Considérant que le Budget Primitif 2026 a été voté.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : Approuve le versement d'une subvention au CCAS d'un montant global de 300 000 €, en fonctionnement et versée en trois fois.

Article 2 : Dit que les dépenses en résultant sont inscrites au Budget Primitif 2026.

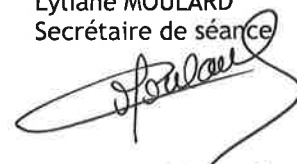
Article 3 : Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi délibéré à Servian, les jours, mois et an désignés ci-dessus
Pour expédition conforme
Christophe THOMAS
Maire



Lyliane MOULARD
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, sis 6 rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».